

Appels à manifestation d'intérêts :

Domaine public – Occupation temporaire – Gestion d'un site de loisir et de tourisme au bord du Gardon de Mialet – Gestion d'un lieu de convivialité (épicerie, bar, snack)

1. Organisateur de la consultation : Commune de Mialet – Monsieur le Maire – Mairie – Place de la mairie - 30140 Mialet

2. Fondement juridique : Article L. 2122-1-1 alinéa 1 du code général de la propriété des personnes publiques

3. Objet de la consultation : Procédure de sélection préalable à la conclusion de deux conventions d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels. La consultation est décomposée en deux lots : partie « loisir / tourisme » et partie « lieu de convivialité »

4. Lieu : hameau de Luziers sur les rives du Gardon de Mialet (actuel camping de la Rouquette)

5. Durée de l'occupation : le terme des conventions est fixé au 31 décembre 2028

6. Critères de sélection de l'occupant (par ordre hiérarchique décroissant) :

- Lot « loisir/tourisme »

Pour la partie « loisir/tourisme », les critères de sélection sont les suivants :

- Montant de la redevance
- Qualité environnementale de la proposition
- Qualité du projet pour l'attractivité touristique de la commune de Mialet
- Capacité du candidat à respecter ses engagements

- Lot « lieu de convivialité »

Pour la partie « lieu de convivialité », les critères de sélection sont les suivants :

- Intérêt du projet pour les habitants de Mialet
- Qualité environnementale du projet
- Montant de la redevance
- Capacité du candidat à respecter ses engagements

7. Contenu des dossiers de candidatures :

Présentation de l'intéressé (individuel ou groupement d'opérateurs économiques) et, le cas échéant, rôle de chaque membre du groupement

Présentation des références notamment dans le domaine de la petite enfance (le cas échéant pour chaque membre du groupement)

Présentation du projet envisagé

Proposition de redevance annuelle d'occupation du domaine public qui sera versée à la commune, et ses modalités de versement

8. Négociation : pour chaque lot, des négociations seront engagées avec le candidat pressenti

9. Date limite de remise des propositions : 7 juin 2024 à 12h00

10. Modalités de retrait du dossier de consultation : Demande par mail à l'adresse : communedemialet@wanadoo.fr